

tion : l'apparition de l'ennemi, la cupidité qui le pousse, l'imprévu de l'attaque, le nombre des assaillants, la mise en arrestation du porteur du fisc. Au rire que provoque la vanité du mullet *faisant sonner sa sonnette*, succède un frisson subit qui glace. Quel sera donc le dénouement ? Hélas !

Le mullet, en se défendant,
Se sent percer de coupe ; il gémit, il soupira.
" Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?
Ce mullet qui me suit du danger se retire,
Et moi, j'y tombe et je péris."

Il y a tant de sincérité dans cette douloureuse complainte, que volontiers on donnerait des larmes sans compter. Mais on est choqué du dédain qu'il exprime pour le compagnon au milieu de ses gémissements : " Ce mullet qui me suit." Et cela même excuse, jusqu'à un certain point, la leçon très peu charitable que La Fontaine met dans la bouche du " camarade " :

Ami.....
Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi :
Si tu n'as servi qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serais pas si malade.

Ce ton goguenard peut plaire dans sa forme ; mais il n'a pas chance de nous intéresser réellement. Le malheur veut être respecté, quelle qu'en soit la cause. Mais La Fontaine ne voit que le côté comique de la vie, et si sa fable n'est pas une leçon de haute morale, elle est du moins une leçon d'observation et d'expérience.

N° III.

LES DÉFORMATIONS DE LA LANGUE.

Sévérité ridicule pour la langue du passé, indulgence excessive pour la langue du jour, ces deux défauts se donnent amicalement la main. C'est du second qu'il nous reste à traiter.

II.—Le Néologisme effréné.

1. A force d'employer d'une manière elliptique les mots : *pas*, *personne*, *rien*, *guère*, *aucunement*, au sens négatif, on en est venu, bien à tort, à les considérer comme des négations : c'est faux. Les seules négations françaises sont : *ne*, *non*, *ni*, *nul*, *nullement*.

Personne veut dire quelqu'un, qui que ce soit : il est alors substantif abstrait, toujours du masculin et du singulier.